

ROUCK (DE) (*Jacques Edouard*), Ingénieur, (Ledeberg, 31.1.1882 - Genval, 24.1.1973).

Nous ignorons où Jacques De Rouck avait fait ses études mais il est probable qu'il avait obtenu son diplôme d'ingénieur à l'Université de Gand. En effet, il était ingénieur principal à l'Administration des Ponts et Chaussées lorsqu'en 1922, à la suite des demandes du gouverneur général du Congo, il fut mis en disponibilité pour une durée de trois ans, afin de renforcer le cadre des ingénieurs du Ministère des Colonies. A l'issue de la première guerre mondiale, de nombreux ingénieurs ayant séjourné plusieurs années au Congo étaient retournés en Belgique où ils trouvaient facilement à s'engager ; il fallait combler les vides ainsi créés et c'est ce qui explique ce tournant décisif dans la carrière de Jacques De Rouck.

En Afrique, il fut désigné pour remplir les fonctions d'ingénieur provincial à Léopoldville. Il était arrivé au Congo à Léopoldville, le 28 août 1922 et, au cours de son terme de trois années, il avait attiré sur lui l'attention de certains organismes privés, par la compétence dont il avait fait preuve dans les travaux qu'il avait entrepris. Aussi, la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (C.C.C.I.) demanda au gouverneur général à l'issue de son terme de trois ans de le mettre trois mois en disponibilité pour accomplir une mission de la S.A.B. ; cette mise en disponibilité fut accordée et renouvelée pour un nouveau terme de trois mois. C'est ainsi que cet ingénieur presta ses services à la S.A.B. du 29 août 1925 au 24 janvier 1926.

Les services rendus par De Rouck avaient été si appréciés que, le 14 mars 1926, la C.C.C.I. demanda au Ministère des Travaux Publics une nouvelle mise en disponibilité d'une durée de deux ans. Cette fois l'Administration estima la chose plus délicate, car il s'agissait de mettre un fonctionnaire compétent à la disposition d'un organisme privé, au moment où on s'appropriait le promoteur du rang d'ingénieur principal à celui d'ingénieur en chef, en lui confiant un poste important à Namur. Devant le fait que les nouvelles prestations comporteraient de fréquents séjours au Congo et, compte tenu du fait que De Rouck était compétent et possédait une expérience consommée des problèmes qui se posaient dans ce pays, l'administration fit droit à la demande de la C.C.C.I. La mise en disponibilité fut accordée par arrêté royal du 15 mai 1926 et renouvelée par les arrêtés royaux des 5 juillet 1927 et 10 avril 1929.

La C.C.C.I. le chargea de nombreux travaux à étudier et dont il eut à surveiller l'exécution au Congo ; à ce titre, il fut engagé le 17 mai 1926 comme ingénieur conseil et il dut s'occuper des différentes filiales de la « vénérable douairière ».

La Compagnie Sucrière du Congo voulait entièrement moderniser ses installations de Tumba, dans le Bas-Congo. Il s'agissait d'y créer un nouveau poste et la mission de De Rouck comportait l'organisation des chantiers, le relevé des courbes de niveau du site, le tracé de l'axe des routes, l'établissement de la carte des environs, le captage d'une source distante de deux kilomètres et l'adduction de l'eau, l'étude de l'installation de la force motrice ainsi que de la distribution du courant, la construction de ponts sur le Kwilu-Madiata afin de relier les différentes zones cultivées et l'élaboration des plans pour les bureaux, l'atelier de réparation du matériel agricole, de l'hôpital et des logements. Pendant trois mois, il étudia en Europe les solutions les plus adéquates à apporter à ces problèmes et partit au Congo le 11 août 1926.

Cependant, les différentes filiales de la C.C.C.I. voulaient également profiter des avis de cet ingénieur réputé, pour résoudre leurs problèmes techniques ; il devait répondre aux demandes de la S.A.B. à Coquilhatville, des Cimenteries du Congo à Lukala, de Manuongo à Matadi, de l'A.B.C. à Léopold-

ville, de la Compagnie des Produits et Frigos du Congo à Matadi, en plus de la Compagnie Sucrière du Congo à Tumba.

En principe, en 1926, il était parti pour résoudre en priorité les problèmes de cette dernière filiale. Cependant, à peine était-il arrivé à Boma qu'on lui fit savoir qu'il devait d'abord s'arrêter à l'île de Mateba pour examiner l'huilerie à bras de Sicia dont le fonctionnement laissait à désirer et aussi pour déterminer, sur le terrain, l'emplacement le plus favorable de la nouvelle huilerie à Kassala.

Après cela, il put se rendre à Tumba, pour la Compagnie Sucrière du Congo, d'où il partit à Léopoldville pour étudier la possibilité de faire construire à l'Equateur par Synkin, quelques bâtiments pour la S.A.B. ; cette solution pouvait s'avérer intéressante, car Synkin réalisait à ce moment d'autres constructions à Coquilhatville. Les constructions à ériger à Wangata étaient relativement importantes : une rizerie, un atelier de réparation, un slipway pour le radoubage des bateaux et barges, des magasins et des constructions diverses. Pour assurer l'unité du programme, il fut chargé de surveiller le piquetage des emplacements sur le terrain. Il dut ensuite retourner à Léopoldville pour examiner les offres de Synkin et passer commande, car il avait été investi du pouvoir de décision et habilité à signer le contrat.

De là, le 27 avril 1927, il dut revenir à Tumba pour y remplacer l'ingénieur Dom qui était tombé malade et qu'on avait dû transporter à l'hôpital de Kinkanda. Alors que De Rouck était parti en principe pour la Société Sucrière du Congo, il avait passé 64 jours à la S.A.B., 8 jours à la Compagnie des Produits et 14 jours à la Citas. Le 16 novembre 1928, il fut demandé comme conseiller technique de la Chanic, société dont il était commissaire depuis sa fondation.

Le 16 janvier 1930, Olyff, qui était secrétaire général du Comité Spécial du Katanga (C.S.K.), chargea De Rouck d'établir pour la Compagnie Foncière du Katanga, les plans d'une ville où serait installé un nouveau centre minier ; ainsi, il devint le conseil de la future société foncière. Cette étude lui demanda trois mois de préparation en Belgique, puis il partit au Katanga où il demeura six mois sur place.

En fait, De Rouck était toujours demeuré ingénieur principal des Travaux Publics ; il préférait être en disponibilité parce que le travail était plus intéressant au Congo et la rémunération également plus avantageuse. Lorsqu'il demanda en mars 1931 une prolongation de sa mise en disponibilité, on fit savoir que par suite d'une modification de la législation, cette faveur ne pouvait être accordée que s'il travaillait au profit d'établissements d'utilité publique. Etant donné la nature des travaux et le rôle au Congo joué par Manuongo, Chanic et Profrigo, la C.C.C.I. obtint que De Rouck restât à sa disposition et à celle de ses filiales. A partir de 1934, il eut à assumer la tâche de directeur technique de la Compagnie Sucrière du Congo et de Manuongo. Entre-temps, il était également devenu commissaire à Profrigo.

Lorsque la guerre éclata le 10 mai 1940, De Rouck se trouvait en Belgique ; comme Bruxelles était isolé du Congo, dès la fin de mai 1940, il fut remis à la disposition des Travaux Publics.

Après la libération, il reprit ses fonctions auprès de la C.C.C.I. et de ses filiales jusqu'à l'âge de sa retraite en décembre 1948. Comme sa carrière avait été hybride, il ne jouissait pas d'une grosse pension, mais il avait quelques revenus d'un modeste portefeuille et ses deux mandats de commissaire lui procuraient un complément lui permettant une existence décente. Lorsque l'âge et la maladie lui firent renoncer à ses deux mandats, sa situation financière eût été tragique si les dirigeants des entreprises coloniales n'avaient décidé de lui allouer une indemnité compensatoire.

Célibataire, il était seul dans la vie et vivait dans une pension modeste et décente au centre de Bruxelles. Ayant dû subir une opération chirurgicale, on lui offrit une place au home colonial à Genval ; cepen-

dant, il répondit qu'il était un citoyen et qu'il demeurerait en ville tant que cela lui serait possible. Ce n'est qu'en 1968 qu'il accepta de se rendre à Genval où il décéda en janvier 1973.

15 juin 1977.

[Comm.]

A. Lederer.

Fiche signalétique de l'ARSOM. — Archives de la Compagnie Financière Européenne d'Outre-Mer.